

Formation professionnelle : la maîtrise des femmes

Autor(en): **sk**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

travail de soutien et de prévention indispensable à faire pour empêcher la violence et les drames, pour permettre aux enfants de s'épanouir.

Les participants se répartissent ensuite dans une quinzaine de groupes de travail, étudiant des problèmes aussi variés que les relations de la famille et de l'environnement, de la famille et de l'école, de la famille et de la sécurité sociale, de la famille et du droit; d'autres groupes s'occupaient du coût du travail familial, de la santé des membres de la famille, du partenariat et des rôles traditionnels. Désireuses de donner un prolongement à cette journée, ainsi qu'à l'AIF, les associations organisatrices ont remis une requête à la conseillère fédérale, appuyant fermement l'idée de la création, cette année encore, d'un Conseil des familles. On peut souligner l'importance de cette rencontre de vingt associations bénévoles et la qualité du travail de chacune d'entre elles. Tous ceux et toutes celles qui craignent qu'en cette année de la famille on profite de prôner un retour aux «valeurs traditionnelles» (Kinder, Küche, Kirche) auront été déçus. Même dans les groupements dont l'activité n'est pas centrée sur l'amélioration de la condition féminine, la prise de conscience des discriminations envers les femmes est sensible, et Ruth Dreifuss, dans son remarquable préambule, ne les choqua pas en disant que toute mesure prise en faveur des femmes profite à toute la famille. La législation sociale n'est pas favorable aux femmes et aux familles et les politiques familiales bien souvent tendent à favoriser les images anciennes, le retour en arrière au lieu de s'adapter à la réalité des familles. Toutes les personnes présentes, au contraire, marquaient – par leurs questions, leurs suggestions, leurs revendications – une ouverture d'esprit qu'on voudrait bien rencontrer à d'autres niveaux, là où les décisions se prennent.

Loyauté en publicité

Discriminations sexistes

(sk) – Les plaintes pour publicité sexiste – qui peuvent être déposées gratuitement auprès de la Commission suisse pour la loyauté en publicité – sont en augmentation. Dans son dernier rapport d'activité, la Commission en donne deux exemples, sans toutefois mentionner les coordonnées des entreprises incriminées.

Premier cas, celui d'un appareil de bureau photographié en compagnie d'un postérieur féminin qualifié de «rêve de tous les hommes».

La commission a admis que la nudité avait été utilisée sans rapport naturel avec le produit vanté, pour des motifs purement commerciaux, donc contraires aux valeurs morales généralement admises.

Dans le second cas, il s'agissait d'un spot TV où se retrouvaient une femme peu vêtue aux côtés d'une viande prête à être consommée. Pas de lien naturel là non plus. Le commentaire accrocheur renforçait encore l'impression qu'une personne humaine est une denrée consommable et que sa nudité est commercialisable. La commission en a conclu qu'il s'agissait d'une dégradation du genre humain qui blesse également les valeurs morales généralement admises.

En 1993, la commission a traité au total 170 plaintes; 136 ont abouti à une interdiction immédiate. Deux sanctions seulement ont été prononcées contre des entreprises incriminées ayant passé outre l'arrêt prononcé contre elles.

Représentation des femmes

Légère progression

(ap) – Chaque année, lors de son assemblée des déléguées, l'Association suisse pour les droits de la femme fournit la statistique du nombre de femmes dans les parlements cantonaux (statistique que vous ne trouverez nulle part ailleurs!)

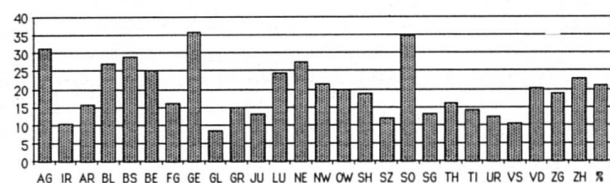
La moyenne suisse se situe à 21,1% de femmes dans les

Grands Conseils... Elle était de 19,2% l'an dernier, de 16,1% en 1992. Progression, il y a. Une femme pour quatre hommes politiques; on est loin de la parité!

Les cantons d'Argovie, de Genève et de Soleure se distinguent par leur taux élevé de femmes députées, alors que Glaris est à la traîne. (Voir le graphique)

(Statistique ADF-Judith Widmer)

Proportions d'élues dans les parlements cantonaux en 1994



Moyenne suisse

Femmes protestantes

Nouvelle présidente



(sk) – L'assemblée des déléguées de la Fédération suisse des femmes

protestantes s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Rose-Marie Gallay, de Bienne. Mariée et mère de trois enfants adultes, Mme Gallay a étudié la théologie à Genève. Elle apprécie le dialogue «par-dessus les barrières linguistiques» et se montre sensible aux problèmes qui concernent les femmes en particulier.

Elle succède à Monika Waller, qui termine un mandat de six ans. Réunie à Bienne, l'assemblée s'est penchée également sur le thème de la famille. Une résolution a été adoptée, demandant que l'assurance maternité ne se limite pas aux femmes exerçant une activité lucrative.

Elle relève que la maternité représente aussi une lourde charge financière pour les femmes qui ne travaillent pas.

Ministère pastoral

Décès d'une pionnière



(sk) – Le 14 mai dernier, une pionnière du ministère pastoral féminin disparaissait.

Mme Lydia von Auv est décédée dans sa 97e année. Elle avait été consacrée dans l'Eglise libre, devenant ainsi la première femme pasteure d'une paroisse suisse romande, ouvrant le chemin à d'autres vocations féminines. Née à Morges le 6 août 1897, elle a suivi dès 1917 des études de théologie à la Faculté de l'Eglise libre de Lausanne, Eglise qui était alors séparée de l'Eglise évangélique nationale jusqu'à leur fusion en 1966.

En 1924, elle obtenait sa licence après une thèse consacrée aux «spirituels italiens», disciples tardifs de saint François d'Assise. C'est donc une érudite, très connue des milieux franciscains, et reconnue internationalement, qui obtient enfin, après quarante années d'attente, sa nomination à la paroisse de Chavanne-le-

Formation professionnelle

La maîtrise des femmes

(sk) – Lors des examens de la formation professionnelle